



R A P P O R T

du Conseil communal au Conseil général de la Ville et Commune de Boudry relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 105'000.00 ayant pour objet le remplacement des lignes de tir électroniques du stand de tir

Résumé

Le présent rapport concerne un crédit d'engagement pour les travaux qui consistent à remplacer les lignes de tirs électroniques.

Cette mesure fait partie des obligations à la charge des communes selon l'Ordonnance sur les installations servant au tir hors du service, du 15 novembre 2004.

Le rapport présenté est le résultat d'une collaboration avec la Noble Compagnie des Mousquetaires.

Il tient compte de la demande faite au budget de diminution des coûts et porte sur 10 lignes de tir au lieu des 12 prévues initialement.

Rapport n° : CG-1610.100-1
Date : 27.05.2020
Dicastère : Bâtiments communaux

Monsieur le Président du Conseil général,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général,

Préambule

La société de tir « Noble Compagnie des Mousquetaires de Boudry » a été fondée en juin 1583 ce qui en fait très probablement la société active la plus ancienne de Boudry.

À cette époque, le tir se pratiquait au moyen de mousquets avec des balles en plomb. Au fil du temps, les balles ont été améliorées par l'enveloppement du projectile en plomb par une chemise d'acier.

Le bâtiment abritant le stand de tir actuel a été implanté au lieu-dit « Planchamp » au début des années 1960 avec un droit de superficie de 99 ans octroyé par la Ville et Commune de Boudry qui est propriétaire de la parcelle.

Selon les lois et règlements, la ciblerie appartient à la commune qui en assume l'entretien en collaboration avec les membres de la Compagnie des Mousquetaires.

Il est d'ailleurs important de relever le très bon travail de la Compagnie. En effet, lors du dernier rapport de contrôle de tir du 16 septembre 2015, effectué par l'officier fédéral de tir du 21^e arrondissement, ce dernier félicite la société de tir, ainsi que ses responsables, pour l'entretien des installations.

De plus, la société de tir « Les Mousquetaires » de Boudry, assume elle-même les frais liés à l'entretien et la réparation des cibles ainsi que du système électronique de marquages des cibles.

Obligations

Selon l'ordonnance sur les installations servant au tir hors du service (RS 510.512) du 15 novembre 2004, Section 2, prestations des communes et sociétés de tir :

Art. 7 Obligations des communes

Dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'une installation de tir à 300 m, les communes ont à charge, notamment:

- a. L'acquisition des terrains
- b. La construction d'installations de tir avec tous les équipements utiles, tels que :
 1. Le stand de tir avec l'espace réservé au tir, la possibilité de nettoyer les armes, le bureau, les installations sanitaires et le magasin de munitions;
 2. Les installations électriques;
 3. Les équipements nécessaires de protection contre le bruit en vertu de l'ordonnance du 15 décembre 1986 sur la protection contre le bruit;
 4. La ciblerie pour cibles mobiles ou électroniques avec tous les équipements annexes;
 5. Les jeux de cadres et de cibles ou les cibles électroniques;
 6. La butte pare-balles arrière et celle devant les cibles équipées de la plaque blindée réglementaire;
 7. Les pare-balles de hauteur, de profondeur et latéraux réalisés selon les prescriptions et l'aménagement dans le stand d'installations permettant la même hauteur d'épaule pour toutes les positions de tir lorsque des pare-balles ou des équipements d'isolation acoustique l'exigent;
 8. Les dispositifs de barrage et d'avertissement;
- c. Les coûts d'entretien et de renouvellement des équipements énumérés sous la lettre b.

Organisation

Actuellement, la société de tir est active dans le tir sportif ainsi que la formation des jeunes au tir. Elle y consacre aujourd'hui seize périodes ou journées de tir sur l'année.

Les autres périodes de tir sont utilisées pour les tirs obligatoires et les tirs en campagnes, soit six périodes, ainsi que pour divers tournois ou concours de tir, soit au minimum quatre périodes.

Trois fois par année, selon les obligations légales, la société s'occupe d'organiser les tirs obligatoires. Plus d'une centaine d'astreints y accomplissent leurs obligations. C'est un fait réjouissant sachant que bien des sociétés enregistrent une baisse sérieuse des participants ; ce n'est pas le cas à Boudry.

Actuellement la société de tir organise :

- -tous les 2 ans, selon le tournus établi dans le cadre du district, le tir fédéral en campagne qui attire de nombreux participants sur deux jours, soit environ une centaine.
- -tous les sept ans les finales romandes des Jeunes Tireurs

Le stand de tir de Boudry fait partie des trois plus grands stands du littoral Neuchâtelois. Cette taille permet d'organiser de grands tirs comme le tir cantonal qui a lieu tous les 5 ans et qui sera organisé au mois de juin de l'année prochaine.

Lors de la participation au tir cantonal et fédéral, les armoiries de Boudry sont portées fièrement avec la présentation du fanion de la société. Ces derniers attirent environ 7'000 personnes sur trois week-ends.

Travaux à effectuer

Comme vous le savez déjà et suite au rapport présenté lors de la demande de crédit du 4 mars 2019 pour la pose de récupérateurs de balles, le stand est équipé de 12 lignes de tirs. Le matériel de tir électronique posé en 1989 est en fin de vie et largement amorti depuis 30 ans.

Selon un courrier envoyé en 2015 déjà aux sociétés de tir utilisant le système de tir électronique SIUS, les composants électroniques pour ce dispositif n'étaient déjà plus livrables et la société avait dénoncé le contrat de maintenance du système, qui était payé par la société de tir.

Les mousquetaires ont fait durer le système de tir existant en utilisant des pièces trouvées dans d'autres stands qui se rénovaient. Désormais, il faut absolument changer le système qui est en fin de vie sous peine de fermeture du stand. Nous nous trouverions alors dans une situation qui ne répondrait plus aux obligations fédérales.

Comme vous le savez, des contacts avec les communes voisines n'ont pas permis de dégager des solutions afin d'aboutir à une collaboration.

Dès lors, selon le budget alloué lors de la votation du budget 2020, le 16 décembre 2019, ainsi que la participation augmentée de la société de tir, il ne sera possible de rénover que 10 lignes de tir au lieu des 12 existantes.

Coûts

Système cible électronique	
Remplacement du système sur 10 lignes	172'541.-
Composants récupérés	
Récupération échangeurs, cadres et support moniteur	-24'878.-
Travail de la société de tir	
Démontage ancien système ainsi qu'aide au montage	-8'078.-
Participation de la société de tir	
Payment et contribution de la société de tir	-36'585.-
Heures service bâtiments	2'000.-
TOTAL TTC	105'000.-

Nous pouvons constater que la société de tir s'implique fortement dans le projet en aidant l'entreprise au démontage des installations existantes pour une somme de 8'078.- ainsi que pécuniairement en versant une subvention de 36'585.- pour financer les travaux

Grâce à cette participation, elle apporte, entre son travail et son financement, 30.2% de la somme du crédit demandé. Nous ne pouvons donc que saluer l'engagement de cette société.

Conclusion

La Noble Société des Mousquetaires est très active dans son domaine tant dans l'organisation d'événements que pour la formation des jeunes tireurs. Elle ne manque pas de porter haut les couleurs de Boudry lors de chaque manifestation hors de nos frontières.

En outre, les lignes de tir électroniques sont en fin de vie et il n'est plus possible de les réparer étant donné que les pièces de rechange ne sont plus livrables. La société de tir prend à sa charge l'entretien des cibles alors que celui-ci incombe normalement à la commune en vertu des articles 7b et 7c de l'ordonnance RS 510.512. De plus, la société s'investit, tant en main d'œuvre que pécuniairement pour ce projet qui lui tient à cœur.

Compte tenu des éléments qui viennent d'être exposés, nous vous recommandons, Monsieur le Président du Conseil général, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, d'accepter l'arrêté proposé ci-après.

LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE BOUDRY

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,
Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014,
Vu le règlement général de Commune du 23 mai 2016,
Vu le règlement communal sur les finances (RCF) du 29 juin 2015,
Vu le budget des investissements 2020,
Entendu la commission de gestion et des finances,
Sur la proposition du Conseil communal,

arrête

- Article premier :** Un crédit d'engagement de CHF 105'000.00 ayant pour objet le remplacement des lignes de tirs électroniques du stand de tir est mis à disposition du Conseil communal.
- Article 2 :** La dépense est comptabilisée au compte des investissements n°20200603 et amortie au taux de 10% l'an.
- Article 3 :** Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Boudry, le 27 mai 2020

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Le secrétaire

Jean-Michel Buschini

Jean-Pierre Leuenberger







SIUS

L'installation de tir pour 300m de la dernière génération



SA9005

**Principe d'installation
et composants**

- Écran couleur de 10 pouces avec affichage clair et opération pratique par télécommande
- Nouveau pupitre de commande simple à utiliser par écran tactile ou lecteur de code-barres
- Testée et approuvée par l'ISSF
- Résistante aux intempéries
- Changeur de cible automatique pour visuels A et B
- Approuvée pour toutes les compétitions FST, le programme fédéral de l'Armée suisse et le tir fédéral en campagne

SA9005 – l'installation de tir pour 300m de la dernière génération

L'installation de tir SA9005 pour 300m est le développement logique de la SA9004 ayant pour base la gamme SA951 pour le tir sportif international et tient compte de la diversité des disciplines de tir en Suisse.

Le concept de la nouvelle installation SA9005 permet l'assemblage avec des éléments existants SIUS (câble de connexion de stand de tir - cibles, prises de table, changeurs de cibles, support d'appareils). Ainsi le renouvellement et la modernisation des systèmes de stands de tir peuvent être réalisés à des coûts et des délais minimum.

Moniteur M95

Le moniteur M95 est une unité de commande et de surveillance dans un seul appareil. L'interface utilisateur claire est maintenant en couleur et permet un contrôle facile. La commande de l'appareil se fait par télécommande. Le câblage est encore simplifié. La transmission des données et l'alimentation électrique sont assurées par le même câble. Le moniteur est disponible avec un écran de 10 pouces.

M95V0 équipé d'un écran de 10 pouces

Dimension : 26,8x23,4x18,2cm (sans statif)

Poids : 4kg



Pupitre de commande BD95

Le pupitre de commande BD95 dispose d'un écran tactile que en plus d'une sélection simple d'exercices, permet l'affichage de l'image de la cible comme celui du moniteur du tireur. Comme pour le Monitor M95, l'interface utilisateur claire facilite le contrôle de l'appareil. La commande s'effectue directement sur l'écran tactile ou avec le lecteur codes-barres. Cela assure que les tireurs et les fonctionnaires peuvent faire fonctionner le système immédiatement. La disposition des appareils (à gauche ou à droite) peut être adaptée en fonction des besoins individuels. De cette façon, deux dispositifs placés l'un à côté de l'autre peuvent être assemblés pour former une table de contrôle pour deux lignes.

Le contrôle des lignes connectées est devenu encore plus facile. Même les programmes individuels peuvent maintenant être affichés directement sur les moniteurs de ligne connectés (M95). Le changeur de cible est commandé à partir de là. Le pupitre de commande est habituellement complétée par l'imprimante thermique D112 utilisant des rouleaux de papier et feuilles de stand.

BD95 équipé d'un écran de 10 pouces

Dimension : 41 x 29 x 16cm



Les cibles suivantes sont disponibles :

- Cible gros calibre
pour le tir sportif et le tir de chasse, pour distances jusqu' à 300m
Dimension : 150 x 188 x 11,5cm, poids : 47,5kg

La cible S310 est équipé d'un changeur de cible motorisé. Les images de la cible A et B sont automatiquement mises en place en fonction du programme choisi. Le changeur de cible peut aussi être manuellement utilisé.

- Cible petits et gros calibres S110
pour le tir sportif et le tir de chasse, pour distances jusqu' à 200m
Dimension : 117 x 177,5 x 11,5cm, poids : 33kg



Accessoires

► Lecteur de code-barres AAG133-80SX-USB

Le lecteur de code-barres peut être connecté au moniteur M95 ou au le pupitre de commande BD95. Cet appareil permet de scanner les programmes utilisateur créés à partir de Barcode Library.

Pos.	N° Article	Description
Lecteur de code-barres AAG133-80SX-USB		
1	AAG133-80SX-USB	Lecteur de code-barres Dimension (LxHxP) : 90x170x80mm, poids : 245g



► Télécommande RC211V1

La télécommande USB RC211 permet une navigation facile. Elle peut être connectée au moniteur M95.

Pos.	N° Article	Description
Télécommande RC211V1		
1	RC211V1	Télécommande Dimension (LxHxP) : 118x76x25mm, poids : 350g



► Imprimante thermique D112

L'imprimante thermique D112 est une imprimante graphique utilisant du papier thermique. L'imprimante édite les résultats définitifs, le contenu de l'écran, ainsi que les résultats de tests si besoin. Il peut être connecté au moniteur M95 ou au pupitre de commande BD95.

Pos.	N° Article	Description
Imprimante thermique D112		
1	D112	Imprimante thermique pour SA9005 Dimension (LxHxP) : 150x65x130mm, poids : 1kg
Accessoires en option et pièces détachés		
2	AAG048	Rouleau papier thermique, largeur 112mm



► Détecteur de départ des coups C88R-V2

Un détecteur de départ des coups pour carabines gros calibres peut être connecté au moniteur M95.

Pos.	N° Article	Description
Détecteur de départ des coups pour carabines gros calibres C88R-V2		
1	C88R-V2	Détecteur de départ des coups, câble à droite Dimension (LxHxP) : 905x190x150mm, poids : 3,2kg



SIUS à travers le monde

Il y a des représentants SIUS partout à travers le monde.

Trouvez votre revendeur SIUS local ici:

www.sius.com > contact